

Le magazine d'une ville solidaire



Octobre
2010
N°72

Vivre



C'est la rentrée !

sommaire

- 3 Notre ville
Les services techniques toujours au travail
- 4 Photos
Juillet août à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
Présentation et ouverture de saison
- 7 Notre ville
La télévision numérique en marche
- 8-9 Reportage
À Montataire l'éducation reste une priorité
- 10 Intercommunalité
Une étape nouvelle dans la coopération intercommunale
- 11 International
Montataire chantait à Finsterwalde
- 12 Brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait
Serge Gosset
- 15 État civil, Jade News

notre couverture

Il faut bien le reconnaître, l'été est terminé ! La preuve, les enfants ont repris le chemin de l'école depuis un mois. Les uns en ronchonnant, d'autres avec le sourire jusqu'aux oreilles et ceux qui décidément n'en finissent pas de rêvasser... Dans les écoles élémentaires, ils étaient plus de 1000 cette année, au collège plus de 600 et au lycée plus de 1200. À tous les élèves de Montataire, nous souhaitons une année studieuse, joyeuse et pleine de camaraderie !



L'engagement honoré

« Ce soir, nous allons mettre à l'honneur des femmes, des hommes, des jeunes et des moins jeunes qui ont, par leur action, leur implication, leur travail dans une association ou un établissement scolaire ou encore dans la vie municipale, marqué cette année. » C'est par ces mots que Monsieur le Maire a ouvert la cérémonie des M D'or, destinée à mettre à l'honneur le monde associatif et les bénévoles. Y avait-il meilleure occasion que le forum des associations pour l'organiser ?



Le stand des mycologues



Démonstration de danse country



Découverte de la ville par les nouveaux habitants



Les lauréats des M d'or 2010

Les tou...

Durant l'été, le pendant la pé réaménagement

- Résidence Héli...
Les parkings ont neuf. Ces premiers au cours du mois programme de ré extérieurs de la ré réflexions du grou La seconde tranch à la mi-octobre a pieds d'immeuble plantations et la r Les services tech tants pour leur p durant les premier
- La promenade...
Cette promenade mon du nouveau en construction manque plus que prévue en l'hiver. Ce nouveau lieu panorama sur la
- Résidence des...
Rénovation des ture... Le hall d'e tout neuf !

Attention

Vous vous en êtes sont limitées à 30 Depuis le 1^{er} octo donc vigilants et en sens inverse

Le comm

Ils ont ouvert en



De fil en fleurs (F 28, rue de la Rép Si des commerç

Les services techniques toujours au travail

Durant l'été, les agents des services techniques ne chôment pas. Pour preuve, de nombreux travaux sont prévus pendant la période estivale, parmi lesquels deux opérations importantes qui ont commencé le 7 juin. Il s'agit du réaménagement des espaces extérieurs des résidences Hélène et de la promenade paysagère.

• Résidence Hélène

Les parkings ont été réorganisés et remis à neuf. Ces premiers travaux se sont achevés au cours du mois d'août et font partie du programme de réaménagement des espaces extérieurs de la résidence, conformément aux réflexions du groupe de travail.

La seconde tranche de travaux commencera à la mi-octobre avec la résidentialisation des pieds d'immeuble, la réfection des allées, les plantations et la reprise de l'éclairage public. Les services techniques remercient les habitants pour leur patience et leur coopération durant les premiers travaux !

• La promenade paysagère

Cette promenade, en quelque sorte le poumon du nouveau quartier des Tertres qui est en construction (au-dessus du lycée). Il ne manque plus que la plantation des végétaux prévue en l'hiver.

Ce nouveau lieu de détente offre un très beau panorama sur la ville, allez donc voir !

• Résidence des personnes âgées (RPA)

Rénovation des murs, faux-plafond, peinture... Le hall d'entrée est terminé, tout beau, tout neuf !

• Sous-sol de l'église

Les sanitaires du sous-sol de l'église sont désormais accessibles aux personnes handicapées.

Les travaux dans les écoles sont terminés

Les vacances scolaires constituent un moment privilégié pour procéder à un certain nombre de travaux dans les écoles. Les services techniques n'ont pas chômé.

• Jacques Decour maternelle :

Les murs et sols de deux classes ont été rénovés

• Jean Jaurès

Une salle de classe a été aménagée pour accueillir une classe de maternelle. De plus, de nombreux rangements ont été réalisés dans la chapelle où le parquet est désormais vitrifié.

• Maurice et Lucie Bambier

Pour accueillir une nouvelle classe de maternelle, une salle a été aménagée (voir notre reportage).

• Joliot Curie élémentaire

La rénovation des sanitaires est presque terminée.

• Paul Langevin

Une clôture a été installée, des locaux de rangement et des vestiaires créés et la réserve a bénéficié d'un bon coup de peinture.

• Danièle Casanova

La toiture a bien été réparée.

• Edmond Léveillé

La réfection de la verrière du restaurant scolaire est terminée

• Jean Macé maternelle

Les locaux ont été entièrement redéfinis

Le monument aux morts

La restauration du monument aux morts commencée mi-septembre s'achèvera le 11 novembre.

Travaux de voirie

Suite aux intempéries, de nombreuses voiries ont été et vont être rénovées. De plus, les rues suivantes vont être recouvertes d'une mince couche d'enduit :

- Rue Jean Jaurès : de la Résidence des personnes âgées à la Mairie annexe
- Rue Louis Blanc : de l'unité de production de repas à la rue Henri Vielliard
- Avenue Anatole France : du centre aéré à l'entrée du cimetière

Attention Zone 30 ! (Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008)

Vous vous en êtes sans doute rendus compte, les rues Lancelot, Lénine, Jaurès et République sont limitées à 30km/h.

Depuis le 1^{er} octobre, les cyclistes bénéficient sur cet axe d'un double sens de circulation. Soyez donc vigilants et surtout respectez la vitesse de circulation car un cycliste est susceptible d'arriver en sens inverse. La voirie nous appartient à tous, partageons-la !



Le commerce local

Ils ont ouvert en 2010



De fil en fleurs (fleuriste),
28, rue de la République



Trouver chaussures à son pied,
28, rue de la République



Cocci market (supérette),
84, avenue Anatole France

Si des commerçants sont oubliés, qu'ils n'hésitent pas à le signaler aux services techniques en appelant le 03 44 64 45 45.

Juillet août à Montataire



Présentation de la classe de danse de l'AMEM.



La fête de la moto avec l'association Marilou



Comme chaque année, ont reçu un dictionnaire



Fête de Montataire avec la traditionnelle tombola organisée par le Comité des fêtes



Réception annuelle en l'honneur des enseignants



Réception des travaux dans les rues Pasteur



Spectacle du Modern'Jazz au Palace



Cérémonie commémorative présidée par François



Bal populaire du 13 juillet sur la Place de la mairie



Fête des centres de loisirs Pierre Legrand du 27 août



L'espace d'une jeune creilloise à l'étang de la Malterie est interdite en



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après un été où chacun a pu, nous l'espérons, prendre un peu de repos, le mois de septembre vient déjà de se terminer. Revenons tout de même sur juillet et août pour noter que les services municipaux, mais aussi ceux des syndicats intercommunaux de la base de Saint Leu ou de la piscine de Montataire ou encore l'association JADE, ont joué leur rôle, ont montré toute leur utilité pour permettre au plus grand nombre de profiter de la période de vacances.

Souligner ici la nécessité d'agir pour préserver les services publics et pour empêcher leur privatisation prend tout son sens.

Cet été 2010 sera aussi celui où un jeune homme de Creil se sera noyé dans l'étang de la Maladrerie, malgré toutes les précautions prises pour signaler l'interdiction de la baignade, malgré le travail de prévention des Martins-pêcheurs ; chacun doit mesurer la dangerosité de ce plan d'eau qui n'est pas destiné à la baignade mais à la pêche et à la promenade sur ses rives.

Mais septembre c'est aussi la rentrée des classes. Avec deux ouvertures de classes en primaire, tout semble aller pour le mieux dans notre ville, mais n'oublions pas que l'ensemble des établissements de primaire, le collège, le lycée, sont aussi concernés par les suppressions d'emplois massives mises en œuvre par le gouvernement dans l'éducation nationale. Encore 16000 postes en moins en 2010-2011, cela a nécessairement des conséquences sur le terrain. Pour sa part, la municipalité continuera à tout mettre en œuvre pour la réussite des enfants, des jeunes de notre ville, c'est le dossier de ce magazine.

Enfin, au moment où vous lirez ces lignes, un plan de licenciement aura certainement été annoncé chez GOSS comme c'était à craindre depuis plusieurs mois. Nous reviendrons sur cette grave actualité pour les salariés de l'entreprise, mais aussi pour Montataire, l'agglomération et au-delà.

De toute évidence, les mobilisations pour le droit à la retraite, pour l'emploi, pour les salaires, les pensions... sont plus que jamais à l'ordre du jour. Plus aucune catégorie de la population ne peut se sentir à l'écart de ce qui bouge.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire



Comme chaque année, les élèves des écoles primaires ont reçu un dictionnaire pour leur passage au collège



Réception des travaux qui ont été réalisés dans les rues Pasteur et Bessemer



Cérémonie commémorative de la libération de Montataire présidée par Françoise Bordais, maire adjointe



L'espace d'une journée, le Parc urbain s'est transformé en un lieu de cauchemar : un jeune creillois est mort le 11 juillet dernier pendant qu'il se baignait dans l'étang de la Maladrerie. Pourtant plusieurs panneaux indiquent que la baignade y est interdite en raison des risques importants d'hydrocution.

Programme d'octobre

Le palace • service culturel

Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Samedi 2 octobre à 20h30

Fred Radix fête ses dix ans

Le Palace • Chanson - Humour • Tout public • Durée : 2h00 et plus... • Tarifs 10€/4€

Un juste retour au Palace de cet artiste à la fois chanteur, animateur de soirée, comédien... avec son humour ravageur et son énergie incontestable. Une soirée sous le signe d'une vraie fête d'anniversaire, unique, à laquelle vous êtes invités ! ■

<http://pagesperso-orange.fr/fred.radix/>

mardi 5 octobre à 18h30

Vernissage de l'exposition du club photo

Le Palace • Photographie

Exposition du 26 septembre au 22 octobre

mercredi 13 octobre à 20h30

slam session

Le Palace • Tout public • Entrée libre

Liberté : tout le monde peut prendre la parole
Egalité : 5 mn pour chaque intervention
Fraternité : une prise de parole, un verre offert
Ateliers d'écriture slam de 15h à 17h et de 18h à 19h30

Vendredi 15 octobre à 20h30

Samarabalouf

Le Palace • Musique du monde • Tout public • Durée : 1h15 • Tarifs 10€/4€

Samarabalouf fête ses 10 ans ! Un retour au Palace de ce groupe accueilli à ses presque débuts. En dix ans, ils ont sillonné toute la France et voyagé à travers le monde entier, avec ce trio à cordes, guitares et contrebasse, sensible, émouvant et pour autant festif ! ■

www.samarabalouf.fr

Mercredi 20 octobre à 10h30

Le génie Donkili

Le Palace • Conte musical • Tout public à partir de 5 ans • Durée : 1h00 • Tarif unique 4€

Toma Sidibé avec son dernier spectacle en solo pour les marmots. Une représentation mêlant danse, magie, musique et marionnettes dans une énergie « sidibiesque »... À travers ce voyage musical, ce sont

les questions du don de soi, du métissage, du vivre-ensemble qui sont abordées. ■

www.myspace.com/legenedonkili

www.tomasidibe.net

Samedi 30 octobre à 20h30

Les autres, par l'atelier théâtre de Christian Besson

Le Palace • Tout public • Entrée libre

Pronom indéfini à cause de l'indétermination dans laquelle il laisse les personnages qu'il évoque. Il désigne collectivement et sous un genre indéfini ceux qui ne sont pas semblables à nous, ou encore cet inconnu que Dante appelait « l'antique adversaire ».

Vendredi 5 novembre à 20h30

Modeste contribution

Le Palace • Théâtre • Tout public à partir de 10 ans • Durée : 1h00 • Tarifs 10€/4€

Comment convaincre son auditoire que la peine de mort est une action humanitaire ? Dominique Wittorski en fait la démonstration. Un plateau de télévision, une manipulation démoniaque, et le tour est (presque) joué. Le public, stupéfait et mal à l'aise, assiste au succès de l'entreprise. ■

Ateliers d'écriture avec Dominique Wittorski les 2, 3, 4 novembre 2010, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

Abonnez-vous ! La formule d'abonnement vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels à partir de quatre spectacles choisis dans la saison.

plein abonné : 7€

réduit abonné : 4€

tarif spectacle en famille abonné : 3€

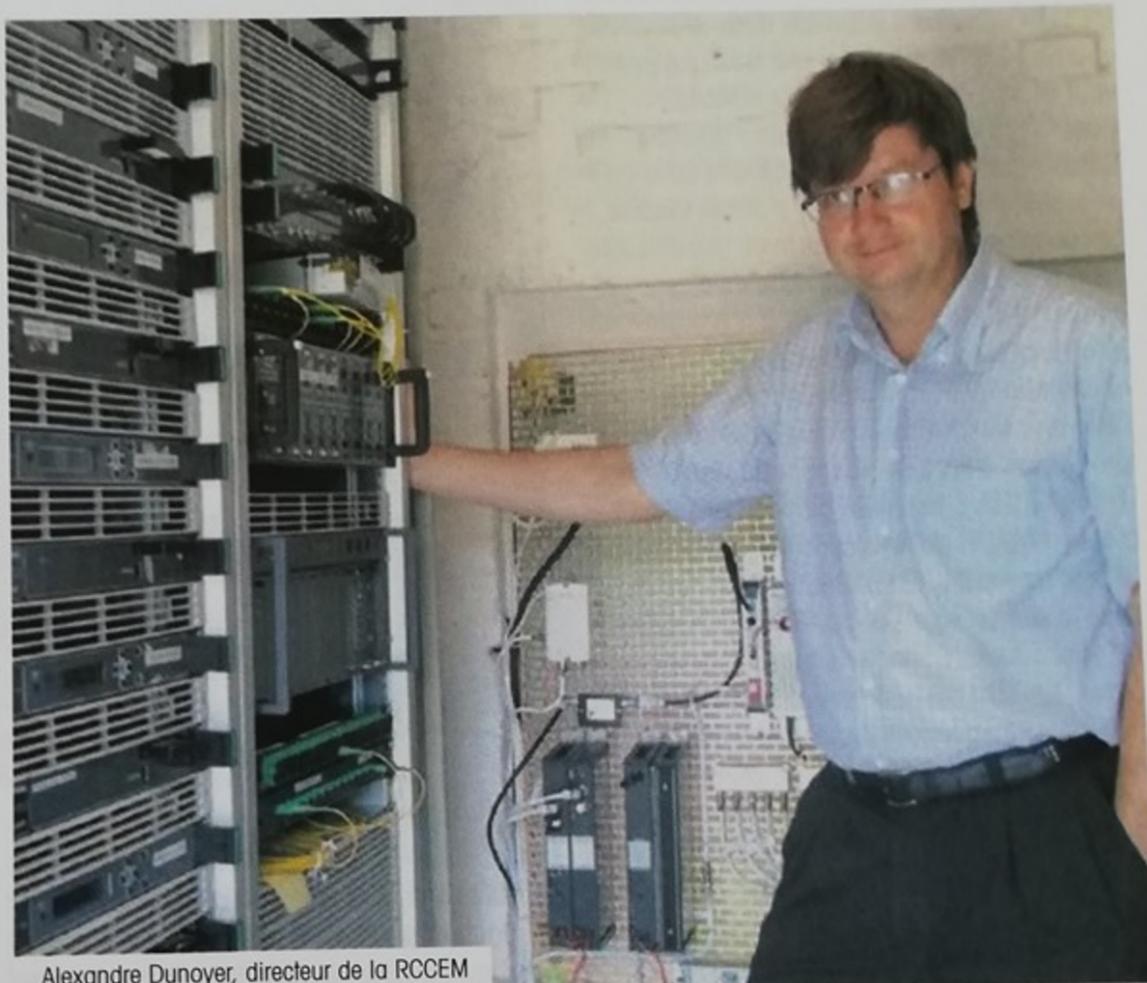


La télévision numérique en marche

Conduite par la régie communale d'électricité (RCCEM), la télévision par mode numérique sera effective en février 2011 à Montataire. Elle permettra à la RCCEM de proposer de nouvelles offres à ses abonnés. Parmi lesquelles le bouquet téléphonie - internet - télévision.

Mais avant, il convient de réaliser de gros travaux sur la tête de réseau et de multiplier par six la quantité de fibres optiques. Ceux-ci débuteront en octobre pour permettre une mise en service en février 2011. Le passage à la télévision numérique est considéré comme une véritable révolution, comparable à l'introduction de la télé couleur. Il va permettre une qualité d'image nettement supérieure, un accès à la haute définition et la diffusion de davantage de chaînes. La modernisation du réseau va aussi se traduire par la généralisation de l'accès à Internet haut débit sur l'ensemble du territoire.

La régie communale d'électricité va ainsi proposer, aux alentours du mois de mai, un abonnement regroupant téléphone, internet et télévision. Et ce, à un tarif inférieur aux 29,90€ proposés par les opérateurs privés. Mais celui-ci ne sera que légèrement plus bas « car le prix de l'ADSL en France est déjà le moins élevé d'Europe » explique Alexandre Dunoyer, le directeur de la RCCEM. La différence se situe ailleurs. La régie prévoit en effet la possibilité de séparer les abonnements, contrairement aux opérateurs actuellement sur le marché. C'est-à-dire que vous pourrez, si vous n'avez pas besoin d'Internet, vous abonner seulement à la télévision pour 4€. Ou au contraire, si vous ne voulez ni du téléphone, ni de la télévision, vous pourrez prendre un abonnement internet seul. C'est par exemple souvent le cas des jeunes qui ne regardent plus guère la télévision mais



Alexandre Dunoyer, directeur de la RCCEM

En mettant en place ce système d'abonnement à la carte, la Régie a voulu tenir compte des besoins et du pouvoir d'achat des Montatairiens. Autre avantage de taille, les abonnés pourront résilier ou modifier leurs abonnements quand ils le souhaitent. Ils ne seront pas soumis à une obligation d'engagement comme c'est le cas avec les opérateurs aujourd'hui sur le marché. En effet, ces derniers imposent des conditions pour résilier les abonnements qui sont souvent dissuasives.

Finalement, la RCCEM n'applique ni plus ni moins que la libre concurrence, refusant ces ententes que pratiquent les grandes enseignes et qui s'apparentent à la prise en otage des consommateurs.

Et enfin, en cas de soucis, la régie communale garantit un service de qualité : « nos techniciens iront installer la « Montatairebox » chez les usagers et s'assureront que tout fonctionne bien » explique Alexandre Dunoyer.

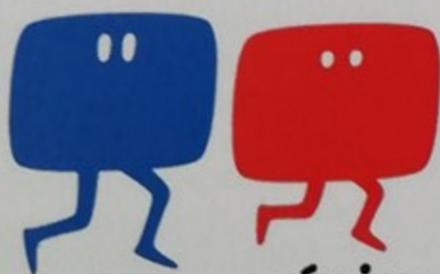
Comme pour l'ensemble des services qu'elle

propose, la régie applique sa politique de service public de proximité.

C'est bien ce qui semble avoir poussé le Conseil municipal à abandonner, le 17 mai dernier le projet de cession du réseau câble que la ville a financé en partie et à le maintenir en régie exploité par la RCCEM.

À propos du décodeur

Le passage à la télévision numérique impose de s'équiper d'un décodeur si votre poste de télévision n'est pas récent. Pour les abonnés qui possèdent le bouquet « Multi TV » ou cinéma, ils devront passer le chercher à la RCCEM entre le 1^{er} février et le 1^{er} mai. Pour les autres, celui-ci est disponible dans le commerce et coûte quelques dizaines d'euros.



tous au numérique!

passent leur temps à surfer sur la toile et n'utilisent pas le téléphone fixe car ils communiquent avec leur portable. Il est toutefois impossible de s'abonner au téléphone seul. Et, la cerise sur le gâteau : vous pourrez avoir une adresse mail se terminant par montataire.fr !

À Montataire l'éducation re

À Montataire, la rentrée scolaire s'est caractérisée par deux ouvertures de classes maternelles. Pour pouvoir les accueillir, un certain nombre de changements ont eu lieu dans les écoles et des ajustements réalisés au niveau de certains secteurs.

La première ouverture a eu lieu à l'école Bambier car le nombre de classes existant ne suffisait pas à accueillir les enfants dont les familles se sont installées dans le nouveau quartier des Tertres. Les premiers logements vont en effet être livrés courant octobre.

Pour rendre cette ouverture possible, le Réseau ambition réussite a libéré la salle qu'il occupait et déménagé dans d'autres locaux.

La seconde ouverture devait avoir lieu à l'école Jean Macé mais, faute de salle de classe disponible, l'école Jean Jaurès, qui n'accueillait jusqu'à présent que des classes élémentaires, abritera la nouvelle classe de maternelle.

Celle-ci a été installée dans la salle de la BCD, elle-même transférée dans une autre salle d'activité. Les possibilités de dédoublement de classe et de mise à disposition au profit de l'école de musique qui utilise des salles d'activité le soir en sont par conséquent réduites.

À l'école Joliot Curie, la situation reste complexe. En effet, aucun enfant supplémentaire ne peut y être accueilli alors même que l'étude de programmation scolaire a fait apparaître la nécessité de créer trois nouvelles classes à l'horizon 2014 dont une au moins à la rentrée 2010. La seule solution reste d'agrandir le bâtiment pour y construire deux nouvelles classes et élargir le restaurant scolaire. Mais au vu de la situation financière de la ville, c'est impossible dans l'immédiat.

En attendant, les enfants dépendant de ce périmètre mais qui ne peuvent plus être accueillis dans l'école, sont répartis entre les écoles Macé, Léveillé et Jaurès.

Modification de certains secteurs

Ouverture de classes mais aussi risque de fermeture. C'est le cas à l'école Jacques Decour où l'on observe une baisse sensible des effectifs. Pour l'éviter, la municipalité a par conséquent modifié le périmètre scolaire autour du 19 mars. Des enfants habitant dans ce secteur ont ainsi été dirigés vers l'école Jacques Decour. Toute ouverture de classe a un coût pour la ville. L'éducation nationale, qui les décide ne prend en effet en charge que le salaire des enseignants. Le reste est entièrement à la charge des municipalités. À Montataire, toute ouverture de classe implique 5000€ de dépense en achat de matériel, au minimum un poste d'ATSEM à



École primaire Edmond Léveillé

mi-temps pour une classe de maternelle et une contribution de 28€ par enfant scolarisé en maternelle et 30€ en élémentaire pour l'achat des fournitures scolaires. Rappelons effectivement qu'au nom de l'égalité des chances, la ville de Montataire prend à sa charge l'achat des fournitures scolaires (cahiers, classeurs, stylos, livres, etc) de chaque enfant scolarisé dans les écoles maternelles et élémentaires.

Dans les classes de maternelles, l'attribution est utilisée pour acheter du matériel pédagogique, des jeux, des jouets...

Ces sommes sont aujourd'hui insuffisantes car les prix, notamment des livres, ont beaucoup augmenté. Mais les recettes de la ville étant en baisse, il est impossible d'augmenter les dotations. Les enseignants se tournent donc vers les photocopies pour compenser l'insuffisance d'ouvrages. Une solution avec des effets pervers puisque cela nécessite des photocopieurs performants donc coûteux et une augmentation des consommables utilisés.

À cela il faut ajouter l'équipement en matériel informatique (achat des ordinateurs, maintenance, abonnements internet, formation des enseignants).

Les difficultés risquent de s'accroître puisque l'étude de programmation scolaire fait appa-

raître une augmentation des effectifs scolaires dans les prochaines années. Donc une hausse des dépenses en direction de l'éducation. Or les ressources de la ville ne cessent de diminuer quand le désengagement de l'état ne cesse lui d'augmenter. Comment continuer à proposer une école de qualité avec moins d'argent et plus d'élèves ? C'est bien la question qui était posée par les enseignants lors du mouvement social des 6 et 7 novembre.

Les enseignants protestent !

C'est sous le signe de la contestation qu'a eu lieu la rentrée scolaire 2010. S'ils ont défilé pour dénoncer la réforme des retraites, les personnels de l'enseignement secondaire ont aussi fait entendre leur inquiétude devant la réforme de la formation des professeurs, les coupes budgétaires et réductions d'effectifs.

Au collège de Montataire, la rentrée a cependant eu lieu dans des conditions satisfaisantes. On le doit à la mobilisation tenace des enseignants, des parents et des élus durant ces deux dernières années. Une alliance qui a fini par payer !

les a
Com
Mont
pour
deme
gré c
const

Les a
et élé

• Four
À la re
fourni
seign
inscrit
en élé
• La r
Toute
resta
étant
certa

L'ins
oblig

• Ac
cadre
pose
spor
et ap

• Le
La v

scol
Le t

de l
l'en

Pou
sien

lair

• A
Par

de

tion reste une priorité

avoir les
niveau



colaires
hausse
ion. Or
e dimi-
état ne
ntinuer
moins
ques-
ors du

!

u'a
S'ils
des
ne-
dre
la
pes

a
ons
sa-
nts
res
er !

les aides municipales

Comme chaque année, la ville de Montataire renouvelle ses efforts pour soutenir l'éducation. Cela demeure en effet une priorité malgré des ressources financières en constante diminution.

Les aides aux écoles maternelles et élémentaires

• Fournitures scolaires

À la rentrée, la ville fournit à chaque élève des fournitures scolaires distribuées par les enseignants sur la base de 28€ pour les élèves inscrits en maternelle et 30€ pour ceux inscrits en élémentaire.

• La restauration scolaire

Toutes les écoles de Montataire disposent d'un restaurant scolaire. Leurs capacités d'accueil étant limitées, seuls les élèves répondant à certains critères peuvent y être admis.

L'inscription préalable est par conséquent obligatoire.

• **Activités autour de la restauration :** dans le cadre du contrat éducatif local, la ville propose des activités manuelles, musicales et sportives animées par des intervenants avant et après le repas.

• Les accueils périscolaires

La ville dispose de 3 structures d'accueil périscolaire réservées aux habitants de Montataire. Le tarif est calculé en fonction des revenus de la famille et de la période de présence de l'enfant.

Pour l'ensemble de ces prestations, des dossiers d'inscription sont à retirer au service scolaire ou à la mairie annexe des Martinets.

• Aides diverses

Participations diverses aux classes de neige, de découverte, citoyenneté, voyages annuels

ou de fin d'années.

Toutes les classes de CM2 bénéficient par ailleurs d'un séjour en classe de neige.

Montataire offre :

• À Noël :

un jouet aux élèves de maternelle
un livre aux élèves d'élémentaire
des chocolats à tous

La projection d'un film au cinéma Pathé à tous les élèves scolarisés dans le 1^{er} degré à Montataire

• En fin de cycle :

un dictionnaire aux élèves de CM2 entrant au collège

• En cours d'année :

Des spectacles au Palace sous la forme de pièces de théâtre, de marionnettes

Les transports scolaires

Écoliers et collégiens

La communauté de communes de l'agglomération creilloise propose des ramassages scolaires pour les enfants scolarisés en fonction de l'école qu'ils fréquentent et de leur lieu d'habitation.

Les collégiens habitant dans le quartier des fonds de Montataire ou dans le hameau de Magenta bénéficient du même service.

Les lycéens et étudiants

La ville rembourse à chaque étudiant (âgé de 28 ans maximum) et lycéen habitant Montataire la carte de transport délivrée par le STAC quelque soit l'établissement fréquenté. Pour les lycéens inscrits au lycée André Malraux de Montataire, le remboursement est cependant limité à un périmètre défini.

Les demandes sont à déposer avant le 15 décembre 2010 au service scolaire.

La carte de transport, obligatoire, est établie par le service scolaire municipal.

Séjours et livres

Au collège et au lycée

La ville subventionne, à la demande des établissements, des séjours organisés dans le cadre scolaire (séjour à la montagne, séjour linguistique, etc).

Cette aide concerne les élèves habitant Montataire et scolarisés au collège et au lycée de la ville ou dans un autre collège ou lycée de la région.

Les livres scolaires

La ville prête gratuitement aux lycéens habitant Montataire, les manuels scolaires de la seconde à la terminale, de CAP/BEP, Bac Pro et BTS en complément de la carte du Conseil Régional. Les BTS peuvent cependant choisir de bénéficier d'une bourse municipale.

Les dossiers sont à retirer au service scolaire avant le 31 octobre 2010.

Bourses municipales

Les étudiants

La ville octroie à chaque étudiant post-baccalauréat et BTS, âgé de 28 ans maximum et habitant Montataire une bourse dont le montant varie suivant les ressources de la famille et de l'étudiant. Une indemnité kilométrique en fonction de l'éloignement de l'établissement peut-être également accordée.

Les demandes sont à déposer avant le 15 décembre 2010 au service scolaire.

Bourses d'aide aux projets

La ville accorde une aide financière selon les critères suivants :

- être âgé de 16 à 28 ans - être étudiant, lycéen ou sans emploi - être engagé dans un cursus de formation ou un projet de développement culturel, sportif ou associatif - habiter Montataire depuis au moins 1 an.

Cette aide financière est de 200€ maximum pour un projet individuel et 600€ maximum pour un projet collectif.

Les demandes sont à retirer à la direction des services à la population dans l'année scolaire en cours et avant la réalisation du projet. Une seule demande peut être acceptée par année civile.



École primaire Maurice et Lucie Bambier

Une étape nouvelle dans la coopération intercommunale

La communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC) est devenue la communauté d'agglomération creilloise (CAC). Pas de changement de sigle mais un changement de statut. C'était la volonté des quatre villes. Nous revenons ici avec Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire, sur les enjeux de cette transformation.

Pouvez-vous nous dire quelles seront, pour la population et la ville, les implications de cette transformation qui sera effective au 1er janvier 2011 ?

Notons qu'il y a peu de modifications substantielles car la CAC avait déjà les compétences d'une communauté d'agglomération.

Pour la population, cela n'implique donc aucun changement visible si ce n'est une différence de logo sur les camions de collecte des ordures ménagères. Cette compétence va en effet être transférée, à partir du 1er janvier, à la communauté d'agglomération.

L'autre changement

concerne la feuille d'impôt puisque la colonne intercommunalité disparaît : la part de taxe d'habitation et de foncier bâti que touchait la communauté de communes va être récupérée par la ville et, de son côté, la communauté d'agglomération va toucher l'ensemble des impôts représentant l'ex-taxe professionnelle.

Être en communauté d'agglomération plutôt qu'en communauté de communes peut en revanche créer davantage de solidarité. C'est important compte tenu de la situation de l'industrie, de la réforme fiscale et de la volonté gouvernementale d'imposer des baisses de budget aux collectivités.

La taxe professionnelle a été supprimée le 1er janvier 2010. Que signifie une intercommunalité sans taxe professionnelle ?

La taxe professionnelle est remplacée par une cotisation économique territoriale, les cotisations foncières et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FGIR). Avec le passage en communauté d'agglomération, ce nouvel impôt sera versé à la CAC. Celle-ci récupère également la part de taxe d'habi-

tation du Conseil général. La CAC reversera alors à chaque ville une attribution de compensation pour perte de taxe professionnelle.

En 2011, les collectivités devraient s'en sortir car elles percevront l'équivalent de ce qu'elles auraient perçu l'an dernier au titre de la taxe professionnelle. Pour les années suivantes, nous sommes inquiets. En effet, alors même que les bases de taxe professionnelle évoluaient régulièrement même si c'était de quelques pourcents seulement, ça ne sera certainement pas le cas de ce nouvel impôt.

Concernant Montataire, il faut savoir que l'attribution de compensation versée par la

difficile que la fiscalité locale actuelle est profondément injuste dans son système de répartition des richesses entre collectivités et parce qu'elle ne prend pas en compte le revenu des contribuables. Si ce système demeure, nous allons au-devant de catastrophes pour toutes les collectivités de France.

Malgré le peu d'impacts sur la population, la municipalité a organisé deux réunions publiques d'information. Pourquoi ?

Par souci de démocratie car la non-implication des gens constitue l'une des difficultés de l'intercommunalité. Pour nous, il était important

d'informer la population et d'échanger avec les habitants de notre ville sur cette transformation.

Rappelons que ce sont aussi les élus de Montataire qui avaient poussé aux assises de l'intercommunalité pour que la population participe à la réflexion sur un projet de territoire. De plus, les élus de la majorité à Montataire s'étaient engagés à consulter les Montatairiens sur les éventuelles évolutions de la CAC.

les éventuelles évolutions de la CAC.

Est-il envisagé de transférer d'autres services ?

Non mais nous souhaitons mieux travailler ensemble (avec la CAC et entre les villes de l'agglomération) dans un certain nombre de domaines.

Ainsi, dans le secteur culturel, les élus de Montataire sont opposés au transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération. Nous considérons en effet que dans ce domaine, il y a des choix et des valeurs qui ne sont pas forcément partagés par tout le monde. Mais nous sommes favorables aux coopérations intercommunales comme celles existant entre la Faïencerie et les écoles de musique des villes de l'agglomération.



Réunion publique à la salle de la libération

CAC est bloquée au montant de 2011. Dans cette situation, nous pourrions connaître dès 2013 une situation de « déficit ».

Il faudra donc choisir soit d'augmenter les impôts, soit de baisser les dépenses ou bien un mélange des deux : baisse des dépenses et augmentation des impôts. C'est intolérable ! Quant à la communauté d'agglomération, le risque est que cette dernière ne soit plus en mesure d'assurer le fonctionnement de ses services et, par conséquent, de reverser l'attribution de compensation aux quatre villes. Elle serait donc contrainte d'instituer une fiscalité mixte, c'est-à-dire recourir encore une fois à la fiscalité ménage ! Mais fondamentalement, on ne peut pas faire une communauté d'agglomération riche avec quatre villes pauvres. C'est d'autant plus

Mo à F

Au mois d'août... avec impatience... conduite par... comité de ju... recueilli et tr...

Monsieur Finster... que res...

Je suis en effet... mois, et je n'ai... découvrir beau... connaissance... qui font la vie... bien sûr le pers... J'ai ainsi renc... ville de Finster... la régie d'eau... J'ai eu de no... associations c... Mais j'ai d'abo... sérieuse de dé... implantés à Fi... cer vers Calau... de plus de 12... Et comme j... gramme pou... activement, ville, à la ren... la piscine en... d'un bassin... plongeur et... Celle-ci avai... RDA en 195... été jugés trop... Cette piscine... les citoyens... quent, beau... Ce sont là... qui m'ont o... élection.

Petite hist... « C'est u... depuis 19... organisée... réunificati... Finsterwal... chanteurs... les chant... ses racine...

Montataire chantait à Finsterwalde

Au mois d'août dernier, Finsterwalde fêtait sa traditionnelle fête des chanteurs. Celle-ci est toujours attendue avec impatience car elle n'est célébrée que chaque deux ans. Jumelage oblige, une délégation de Montataire, conduite par Monsieur le Maire, faisait partie de la fête. À notre demande, Michel Ringenbach, Président du comité de jumelage, a posé quelques questions au nouveau maire de Finsterwalde. Nous le remercions d'avoir recueilli et traduit ses propos.

Monsieur Gampe, vous êtes Maire de Finsterwalde depuis quelques mois, que ressentez-vous ?

Je suis en effet Maire depuis maintenant 7 mois, et je n'ai pas vu le temps passer. Je dois découvrir beaucoup de choses nouvelles, faire connaissance avec les nombreuses personnes qui font la vie associative de Finsterwalde et bien sûr le personnel municipal.

J'ai ainsi rencontré les 250 employés de la ville de Finsterwalde, des écoles, du zoo, de la régie d'eau et d'électricité.

J'ai eu de nombreuses discussions avec les associations caritatives de notre ville.

Mais j'ai d'abord dû m'occuper d'une menace sérieuse de délocalisation du centre des impôts implantés à Finsterwalde et qui devrait se déplacer vers Calau. Cela se serait traduit par la perte de plus de 120 emplois dans notre ville.

Et comme je l'avais promis dans le programme pour lequel j'ai été élu, j'ai participé activement, avec 250 bénévoles de notre ville, à la remise en état et à la réouverture de la piscine en plein air en mai 2010 (il s'agit d'un bassin olympique de 50 mètres avec plongeoir et fosse de plongée à 4,30 mètres. Celle-ci avait été construite à l'époque de la RDA en 1954 et fermée car les travaux avaient été jugés trop coûteux en 2007).

Cette piscine est en effet un lieu très prisé par les citoyens de Finsterwalde. Ils ont, par conséquent, beaucoup apprécié sa réouverture.

Ce sont là les grandes lignes des activités qui m'ont occupé prioritairement depuis mon élection.

Que représente le jumelage pour vous, quelles sont vos idées pour le développer ?

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire lors de mes rencontres précédentes, j'apporte un intérêt tout particulier aux jumelages de notre ville et bien sûr à celui entre Finsterwalde et Montataire.

Nous envisageons de mieux coordonner l'action des différents acteurs qui travaillent au développement des activités, en particulier entre la Mairie et le Comité de Jumelage. Nous souhaitons en effet apporter plus de soutien à ce dernier.

Nous savons qu'une grande tâche nous attend pour la préparation du 50^e anniversaire du jumelage qui aura lieu en 2012. C'est donc avec grand plaisir que j'accepte votre invitation à me rendre, début 2011, à Montataire pour commencer à élaborer ensemble le programme des activités qui marqueront cet événement important.

D'autre part, je pense qu'il faudrait travailler au développement des relations municipales afin de multiplier les échanges entre les élus et les services sur des problèmes précis qui

intéressent nos 2 villes : finance, culture, technique, jeunesse etc..

À ce sujet, nous avons pris connaissance de votre projet de réunir, en décembre 2010, 5 jeunes de notre ville avec des jeunes de Montataire et du camp de réfugiés palestiniens de Deheisheh avec lequel votre municipalité est jumelée.

Depuis le début du mois de septembre nous travaillons en relation avec le comité de jumelage à finaliser notre part de ce projet.



M. Gampe, maire de Finsterwalde et M. Bosino, maire de Montataire

Petite histoire de la fête des chanteurs.

« C'est une grande fête populaire qui existe depuis 1954. Depuis la chute du mur, elle est organisée tous les deux ans et a pris, avec la réunification, une dimension plus importante. Finsterwalde est connue comme la ville des chanteurs du fait de la chanson « nous sommes les chanteurs de Finsterwalde ». Celle-ci trouve ses racines dans l'époque des foires de Leipzig

auxquelles participait Finsterwalde qui appartenait à une région où l'on travaillait le cuir. Lorsque les artisans de la ville se rendaient à la foire de Leipzig, ils emmenaient avec eux des serins dans des cages. Et lorsqu'ils arrivaient, on disait « voilà les chanteurs de Finsterwalde ». C'est ainsi que la chanson est née, il y a presque 110 ans. » Extrait d'un entretien avec Michel Ringenbach, publié dans Vivre, n° 31.



Monsieur le maire,
 Je suis en classe de CM2 à Paul Langerim.
 On m'a remis le dictionnaire offert par la municipalité.
 Je vous en remercie et j'en prendrai grand soin.

Chloé

"Association Battants service solidarité" recherche bénévoles

Vous avez une heure disponible, de 17h à 18h, alors venez aider de jeunes enfants de 6 à 12 ans qui ont besoin de soutien scolaire. Rejoignez l'équipe de bénévoles actifs de l'association ABSS.
 Appelez vite Claudine Turpin au 03 44 25 02 60
 Claudineturpin2004@yahoo.fr

L'aire de jeux Jean Cassé

Des riverains, adhérents de l'association du quartier de la Libération (AQL), sont exaspérés de voir des habitants utilisés cette aire de jeux pour promener leur chien. L'AQL et la municipalité rappellent que celle-ci est strictement réservée aux enfants et aux adultes qui les accompagnent. Cette recommandation est bien entendue valable pour l'ensemble des aires de jeux de la ville.



Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

En vue du règlement annuel des jardins et graines, vous êtes priés de vous présenter au local de la société, 78 rue Jean Jaurès à côté de la poste, ancien local parti communiste
 Samedis 20 et 27 novembre 2010 de 9h à 17h sans interruption
 En échange des cotisations, il vous sera remis la carte pour l'année 2011
 N'oubliez pas votre carte 2010

Semaine bleue

Chaque année, la commune participe à la semaine nationale des retraités qui aura lieu du 18 au 23 octobre. De nombreuses manifestations vous seront proposées sur le thème de « **À tout âge : acteurs, proches et solidaires** ». Le programme, concocté par des retraités, vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres. Ouvrez l'œil et surtout venez participer car c'est un moment privilégié pour rencontrer d'autres gens, découvrir de nouvelles choses.
 Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Résidence des personnes âgées au 03 44 64 45 60.

Semaines régionales de l'environnement à Montataire

Énergie, logement, production et consommation... l'environnement est l'affaire de tous, au quotidien. Sa protection passe par de petits gestes simples, les éco-gestes, que chacun d'entre nous peut adopter. **La ville de Montataire y participe du 2 au 21 octobre 2010.** Durant deux semaines, de nombreuses manifestations vous seront proposées : Visite du bois communal et de son parcours botanique, sorties en forêt d'Apremont pour cueillir des champignons, nettoyage des berges...
 Un livret répertoriant toutes les initiatives dans l'Oise est à votre disposition dans les accueils mairie et aux services techniques
 Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le 03 44 64 45 45

Retraités d'Arcelor, faites valoir vos droits

Le syndicat CGT retraités d'Arcelor Mittal informe les salariés anciens d'Usinor : Près d'une centaine d'anciens salariés peuvent bénéficier du capital fin de carrière. Mais ils ne l'ont pas réclamé faute de le savoir. Conditions :

- Avoir acquis des points dans le régime cadre avant le 1^{er} janvier 1977 (du coefficient 209 au coefficient 291 inclus)
- Être à la retraite
- En cas de décès du salarié retraité, les ayants droit sont bénéficiaires.

À ce jour, des salariés ont touché entre 183€ et 4430€

Pour toute information, contacter :
 Viviane Claux au 03 44 27 51 19 ou
 Daniel Brochot au 03 44 27 47 57

Du nouveau du côté de La Poste

Devant la dégradation de la distribution du courrier et des conditions de travail des postiers, la municipalité avait lancé en avril dernier une pétition pour exiger le rétablissement d'un service public postal de qualité. Plus de 1000 Montatairiens ont signé la pétition à ce jour.

Suite à cette mobilisation, La Poste réalisera une enquête pour identifier les dysfonctionnements de la distribution du courrier à Montataire et le bureau de poste sera rénové en 2011. Ce sont les engagements que les directeurs des guichets et du courrier ont pris lorsqu'ils ont rencontré Monsieur le Maire.

Nous vous signalons par ailleurs que de nouveaux services ont été mis en place. Pour toute réclamation concernant la distribution du courrier ou pour obtenir gratuitement une deuxième distribution à domicile de votre lettre recommandée par votre facteur, vous pouvez désormais contacter le 3631.

INSEE
 Du 4 octobre 2010 au 1^{er} octobre 2011, l'Institut national des statistiques et des études économiques réalise une étude sur la consommation et le budget des ménages résidant en France. Celle-ci a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Celle-ci permettra de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des ménages.

Les ménages sélectionnés seront prévenus par courrier et interrogés par Madame Da Mesquita, enquêtrice de l'Insee. Celle-ci sera munie d'une carte.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

L'égalité des chances, valeur essentielle de la République est en péril. Alors que 12 millions d'élèves effectuent leur rentrée, le climat social n'a jamais été aussi tendu face à un Gouvernement qui se désengage de plus en plus de l'école publique, républicaine et laïque.

Les chiffres sont éloquents, 16 000 postes disparaissent en cette rentrée 2010 auxquels s'ajouteront 16 000 autres en 2011. Depuis 2007, le total se monte à 65 400. C'est terrible pour les enfants et les familles, car la natalité augmente (796 000 nouveaux nés en 2008 contre 774 000 en 2000, chiffres INSEE). Et, environ 11 000 professeurs des écoles partiront en retraite en 2011. Qui va enseigner à ces élèves ?

C'est aux maternelles, aux remplaçants et à nouveau aux RASED (Réseau d'aide scolaire pour les enfants en difficultés) que le ministre risque de s'en prendre.

A court terme, le Gouvernement veut fermer les classes de petite section de maternelle, voire plus. C'est dramatique car aucune structure ne peut mieux que l'école maternelle permettre le développement de l'enfant par le biais du savoir, lui faire acquérir ce qui est indispensable à l'entrée au CP.

La scolarité en maternelle est nécessaire pour avancer vers l'égalité de réussite scolaire, pour préparer chacun à une scolarité longue, indispensable dans un monde plus complexe. Exigeons une scolarité obligatoire de 3 ans à 18 ans.

Les enseignants expriment une profonde inquiétude devant le désengagement continu de l'Etat.

Les organisations de parents d'élèves sont elles aussi critiques face aux annonces du ministre qui prévoit un recours accru aux professeurs retraités et aux étudiants pour réaliser les remplacements.

A l'heure où l'on se bat pour le maintien de la retraite à 60 ans on va chercher des professeurs de 70 ans pour enseigner.

En même temps, 15 000 professeurs stagiaires vont commencer à enseigner sans aucune formation dans les lycées, les collèges et les écoles primaires.

Enseigner est un métier qui s'apprend.

La politique de la droite, en concentrant les élèves dans les classes, en raréfiant le personnel enseignant et en saccageant sa formation dégrade les conditions d'étude des élèves.

L'égalité a un coût : cela commence par l'école. Exigeons des moyens pour notre école publique.

« Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison » disait Victor Hugo.

Les élus du groupe communiste et républicain

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉ

Culture pour toutes et tous

La présentation de la saison culturelle 2010-2011 vient d'avoir lieu et c'est l'occasion de parler de la culture à un moment où elle est attaquée de toutes parts.

Les activités culturelles contribuent à forger la personnalité de chacun, à construire une identité aussi bien individuelle que collective. C'est pourquoi la culture est une nécessité vitale pour tous et sans doute davantage aujourd'hui qu'hier face aux risques croissants de standardisation, de globalisation et face aux difficultés sociales.

Il est pour nous essentiel de favoriser une plus grande égalité d'accès à la culture. Nos trois secteurs culturels (école de musique, bibliothèques Paul Eluard - Elsa Triolet et le Palace) y contribuent toute l'année avec une programmation éclectique et ambitieuse, des tarifs particulièrement bas et une grande diversité afin que chacun puisse y trouver son bonheur et s'ouvrir sur le monde.

A Montataire, l'offre culturelle est très variée et nous devons accentuer l'accès à la culture tout au long de l'année, notamment pendant les vacances scolaires mais aussi dans tous les quartiers de notre ville (Centre-ville, Martinets, Gournay, Fonds de Montataire, Magenta etc)

Cette année sera marquée par le 10^e anniversaire du Festival Danse et Musique du Monde et nous vous attendons très nombreux à cette occasion le 2 juin 2011.

En ce début de saison, vous aurez également l'occasion de nous faire part de vos remarques et propositions par l'intermédiaire de notre enquête culturelle disponible dans tous les bâtiments municipaux.

Vous pourrez en discuter avec vos élus tous les samedis de 11h00 à 12h00 en mairie de Montataire.

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie
Retrouvez-nous sur internet : <http://montataire.parti-socialiste.fr/> (Contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34).

Stéphane GODARD
Maire Adjoint à la Culture

DE NOUVEAUX SERVICES POUR SES CLIENTS

LA POSTE S'ENGAGE

Vous avez une question ou une réclamation sur la distribution de votre courrier ?

Pour votre courrier et vos colis : contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h

36 31 Numéro non surtaxé

GROUPE PARTI OUVRIER INDEPENDANT

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Les textes sont publiés tels qu'ils sont transmis à la rédaction

Tout feu, tout flamme !

Pour Serge Gosset, c'est une vocation, une passion que rien n'est venu entamer. Même pas les années qui ont passé. Nombreuses pourtant car voilà 37 ans qu'il est sapeur-pompier volontaire. Il nous a parlé avec enthousiasme de ce second métier qu'il exerce sur son temps libre. Portrait.

Pourtant quand tout a commencé, Serge Gosset n'était pas très enthousiaste. Si le hasard ne s'en était pas mêlé, il aurait peut-être bien suivi un autre itinéraire : « Il se trouve que mon père avait pour collègue et ami le chef du corps d'intervention de Cramoisy qui lui a dit « pourquoi tu ne ferais pas entrer Serge comme cadet ? ». Au début, je n'en avais pas très envie mais j'ai accepté pour faire plaisir à mon père. J'avais 11 ans. » Et évidemment, le matériel et l'uniforme ont fait le reste...

Serge Gosset ne quittera alors plus jamais ce monde où il a trouvé une seconde famille et un sens à son existence : « on se rend compte que si on continue dans cette voie, on va servir à quelque chose et que votre vie ne sera pas tout à fait comme celle de Monsieur tout le monde. »

Aucune intervention ne ressemble à l'autre, « c'est, poursuit-il, toujours un nouveau défi. » Et bien sûr, question habituelle face à un pompier « quelle est l'intervention qui vous a le plus marqué ? » Il hésite. Fait défiler quelques souvenirs et s'arrête en 1989, sur le gigantesque feu qui a embrasé l'usine Akzo Nobel Coating, « il y avait des flammes d'une quarantaine de mètres de haut. Tous les sapeur-pompiers sont arrivés à la caserne avant même qu'on fasse sonner le rappel. On avait été réveillés par les explosions dans l'usine. Quand j'ai ouvert les fenêtres de chez moi, j'ai vu des flammes énormes. Il y avait des fûts de 200 litres qui ont explosé toute la nuit. On était parti pour une nuit de feu d'artifice. » Il se rappelle aussi le feu à la mairie qui a réduit en un tas de cendre une partie des archives municipales.

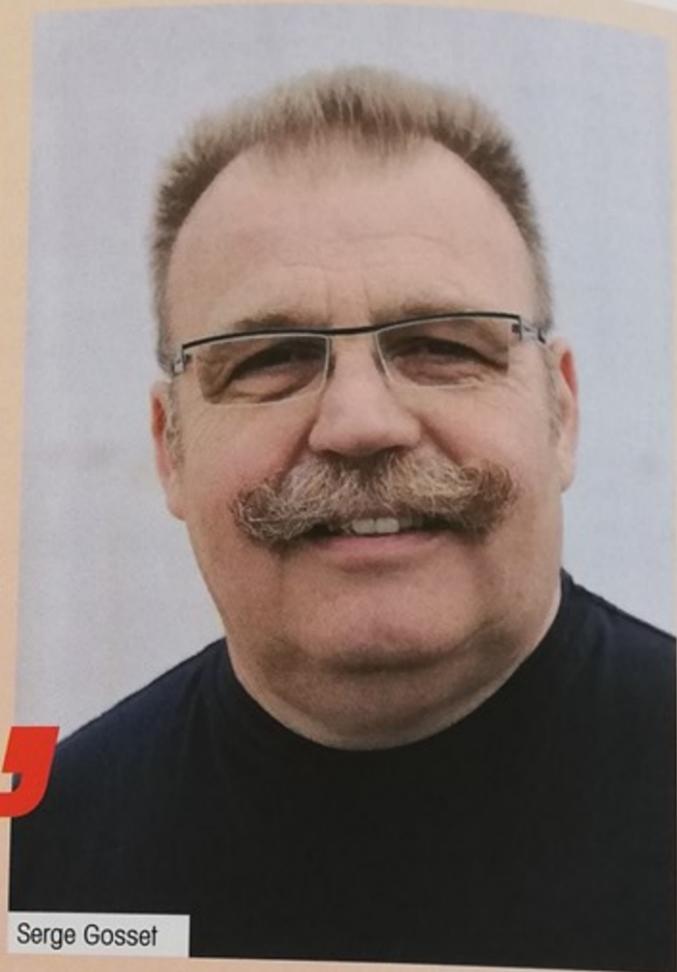
Des souvenirs vifs qu'il raconte le regard brillant mais sans nostalgie alors même qu'il n'intervient plus guère sur le terrain depuis quelques années : « il y a suffisamment de choses à faire dans un centre de secours pour ne pas courir après les interventions. Il faut laisser la place aux jeunes et ne pas s'accrocher comme une moule à son rocher ! »

Promu au rang de major, il gère le fonctionnement de la caserne avec le chef de centre. Il est en quelque sorte passé de l'autre côté de la barrière, du côté de ceux qui donnent les ordres : « la responsabilité n'est plus la même ». Serge Gosset n'en tire aucun orgueil, simplement la fierté d'avoir gravi les échelons,

«

On a une caserne très cosmopolite. On a jamais fermé la porte à personne. Ici les seuls critères qui comptent, c'est le sport, le permis et les notions de secourisme...

»



Serge Gosset

les uns après les autres, depuis Caporal chef au grade de sergent. Joli parcours. Ponctué de médailles, départementales et gouvernementales, de lettres de félicitations « pour le professionnalisme dont on a fait preuve au cours d'une intervention » explique Serge Gosset. Sa belle moustache grise frémit à l'évocation de ces instants de reconnaissance. Mérités car Serge Gosset n'a compté ni son temps ni son énergie, il s'est donné et se donne encore entier à sa mission de sapeur-pompier. Il y consacre aujourd'hui une centaine d'heures par mois, en plus de son activité professionnelle. Tout y passe : les RTT, les jours de congés, les dimanches... Si bien qu'il ne peut s'empêcher d'avoir une pensée émue et reconnaissante pour son épouse qui lui a toujours témoigné un soutien inconditionnel : « Si elle n'avait pas adhéré à mon engagement, je n'aurais pas pu m'épanouir à 100 %. Et c'est vrai pour chaque sapeur-pompier, c'est pourquoi nous remercions toujours nos épouses lorsque l'un de nous est décoré. »

Pas étonnant que le fils aîné soit devenu à son tour sapeur-pompier, spécialisé dans la plon-

gée : « c'est la grande fierté de ma vie d'avoir donné la fibre à mon fils qui est devenu professionnel ».

Et le dernier pourrait bien suivre le même parcours puisqu'il est déjà, comme son père en son temps, aux Jeunes sapeurs pompiers (JSP) de Creil.

Donc pas de crise de la vocation chez les Gosset. Ni du reste au centre de secours de Montataire où de nombreux jeunes sont engagés, contrairement à bien des casernes en France. Serge Gosset est fier de sa caserne : « On a suffisamment de monde pour ne pas avoir à appeler les pompiers qui ne sont pas de service. Et on a une caserne très cosmopolite. On a jamais fermé la porte à personne. Ici les seuls critères qui comptent, c'est le sport, le permis et les notions de secourisme. »

Pour rien au monde, il n'aurait voulu faire sa carrière ailleurs car il reste profondément attaché à Montataire où il a vécu quelque 23 ans. Et puis en habitant à Cramoisy, « on est un peu montatairien ! ».

JADE News

Après un été particulièrement riche en activités, nous voici déjà à la rentrée! Tous les services de votre association vous attendent pour vous accompagner et vous présenter les nouveaux services et nouvelles actions prévues dès septembre!

www.associationjade.com

Le service animation

Voici une rentrée qui démarre sur les « chapeaux de roues », avec une nouvelle palette d'activités éducatives extra-scolaires, ludiques et sportives! Venez vite vous renseigner, auprès des animateurs de JADE, tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h!

Local ados

Le local Ados est ouvert tous les mardis et vendredis soir de 21h30 à 1h. Pour plus d'informations, contacter le service au 03 44 64 44 33.

Le service Point Ecoute

Espace de paroles et d'écoute, gratuit et anonyme, le Point Ecoute de JADE est ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents. Son équipe psycho-éducative vous reçoit du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, au siège de l'association. Pour plus d'accessibilité, le Point Écoute propose aussi une permanence téléphonique : 03 44 27 88 65 ou 06 08 54 04 49.

Le PAIJ

Après la fermeture estivale du service, le PAIJ se tient de nouveau à votre disposition pour vous accueillir, vous écouter et vous accompagner dans vos projets de vie, vos recherches d'emploi, de formations, de stages, ou la réalisation d'autres projets. Le service est ouvert de 14h à 18h, tous les jours du lundi au vendredi. Venez vite prendre connaissance des nouveaux projets et chantiers prévus dès cette rentrée!

Le goût à la Maison sociale

Durant une semaine en octobre, de nombreuses villes de France participeront à la semaine du goût. La Maison sociale s'empare de l'occasion pour vous faire découvrir de nouvelles saveurs. Qui sait? Peut-être repartirez-vous avec la passion du goût. Alors n'hésitez pas à participer aux nombreux ateliers qui vous sont proposés.

Lundi 11	Lundi gourmand autour du « chocolat »	Maison sociale
Mardi 12	Atelier créa : réalisation de panneaux sur la présentation de la semaine du goût	Maison sociale
Jeudi 14	Sortie au musée du chocolat à Paris 1€ par personne et inscription obligatoire	Paris
Vendredi 15	Créations de confiseries au chocolat avec un professionnel	Maison sociale
Samedi 16	Confection de petits gâteaux et projection de « Charlie et la chocolaterie » suivi d'un goûter	Maison sociale
Dimanche 17	Exposition et dégustation des réalisations	Marché

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison sociale au 03 44 24 58 13

- Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille.
- Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Mai 2010

- Le 7 : DELMAS Téo

Juin 2010

- Le 1 : TALLEUX Maëlys
- Le 5 : PUNA MAVINGA Davidson
- Le 9 : CHERGUI Redwan
- Le 11 : AMIRAT Marwa
- Le 13 : MANTEAU Angee
- Le 14 : ETIENNE Corentin
- Le 14 : MEFTAH Mebarkya
- Le 29 : MESSAAD Chahine

Juillet 2010

- Le 6 : HADJ-ABED Sarah
- Le 6 : ROUABAH Adlen
- Le 6 : SOHIER--HOOCK Augustin
- Le 12 : KHELALF Lina
- Le 16 : LEBRIAT Maxim
- Le 21 : LEFRANC--ALLOUACHE Inaya
- Le 26 : AYDOUNI Safia
- Le 26 : LETAIFI Adam
- Le 27 : DUFORT Nina
- Le 29 : FEUGE Yann
- Le 30 : NOGUEIRA Louana
- Le 31 : BENKHEROUF Amir

Août 2010

- Le 2 : ABDOUL Rrahima
- Le 11 : VILLERS--SENÉ Lucas
- Le 15 : LECOMTE Robert
- Le 27 : BANGO-ONDON Christovy

Ils se sont mariés

Juin 2010

- Le 5 : DIAWARA Hadémou et RIBEIRO Laetitia
- Le 5 : DOS SANTOS Filipe et DUFOUR Élodie
- Le 12 : LE TOQUIN Julien et OUKID Khalida
- Le 12 : WEMAUX Jonathan et GALLAND Ludivine
- Le 19 : THIROUIN Régis et GIRALT Leslie
- Le 26 : KHOUAKHI Ismaël et KHOUAKHI Naoual
- Le 30 : MEDJAHED Ben Ali et GUYOT Séverine

Juillet 2010

- Le 3 : QUINTERNE Eric et KHELIL Nathalie
- Le 3 : JOLLY Jérôme et BOUTIGNY Océane
- Le 10 : TERMOUL Mourad et FOURNIER Chantal
- Le 24 : PARISOT Romuald et RODRIGUES Jennifer
- Le 31 : ROMAIN Daniel et MICHELON Véronique
- Le 31 : LEBARBÉ Roland et FOUQUET Caroline

Ils sont décédés

Mai 2010

- Le 17 : VERDET Raymond, 81 ans

Juin 2010

- Le 1 : LANDAIS Jean-Marc, 43 ans
- Le 13 : LE GOFF Pierre, 71 ans
- Le 14 : POLIART Raymond, 84 ans
- Le 18 : KOUZNETZOFF Jeannine, 82 ans
- Le 30 : DAUSSY Francis, 55 ans

Juillet 2010

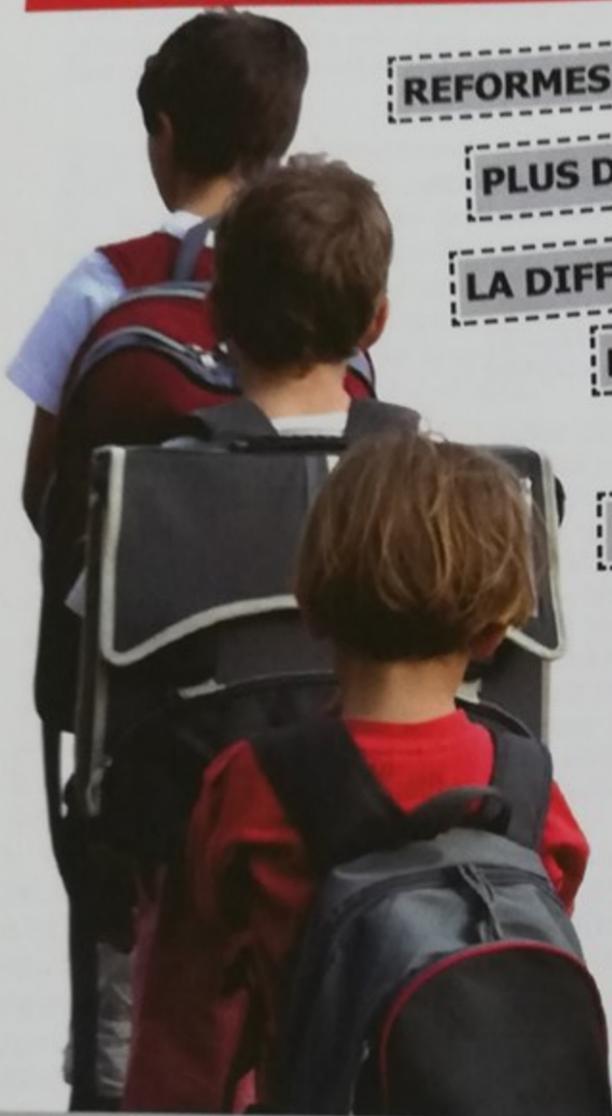
- Le 3 : ZEMRAK Abdallah, 98 ans
- Le 24 : CARLIER Renelle veuve ROMA, 76 ans
- Le 31 : HEURTEUR Georges, 80 ans

Août 2010

- Le 6 : WALKOWIAK Marcel, 73 ans
- Le 7 : TARCY Louis, 81 ans

ECOLE EN DANGER

DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE



REFORMES ? POUR QUELLE ECOLE ?

PLUS D'ELEVES ... MOINS D'ENSEIGNANTS ?

LA DIFFICULTE SCOLAIRE ? QUELLE PRISE EN CHARGE ?

MOINS D'ECOLE ? POUR QUELLES ECONOMIES ?

LA CARTE SCOLAIRE ? OÙ REUSSIR ?

MATERNELLE REMISE EN CAUSE ? POUR QUOI ?

ENSEIGNER ? QUELLE FORMATION ?

REMPLACEMENT DES ENSEIGNANTS ?

COMMENT REAGIR ?

QU'AVONS-NOUS A PROPOSER ?

SAMEDI 9 OCTOBRE

pour la défense du service public d'éducation

TOUS CONCERNES, TOUS MOBILISES

PARENTS, ENSEIGNANTS, CITOYENS,
Retrouvons-nous de 9h00 à 12h30 au
COLLEGE ANATOLE FRANCE

1, rue des Champarts à MONTATAIRE

Pour s'informer, échanger, réagir aux attaques dirigées contre l'école.
Puis pour un repas convivial où nous vous invitons à apporter et partager
vos boissons et plats favoris

Contact: reseau.veillee.des.ecoles@gmail.com



RESEAU
VEILLEES
DES ECOLES

Creil - Montataire
Nogent-sur-Oise
Villers-Saint-Paul



Nogent sur Oise



Montataire
VILLE DE L'OISE



VILLERS SAINT PAUL